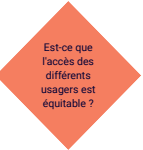


Expérience d'accueil lors d'une demande de répit



★ Norme pour l'accès au répit (processus constant, guichet unique)

Points d'accès variés (école, système de santé)

Accès unique & prise des besoins (ouverture dossier)

Redirection vers l'accompagnement adéquat



OUI

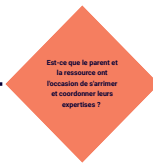
premier lien de confiance avec l'interlocuteur

NON

choix du parent d'accéder à un autre intermédiaire de soutien

accès à un interlocuteur privilégié pour le suivi des demandes et du dossier (accompagnateur)

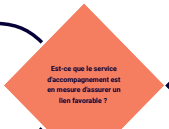
★ Normes pour la qualité de l'expérience centrée usager



Rappel pour référencement, le parent évalue ses choix selon les critères fournis

notes du dossier

proposition temporaire

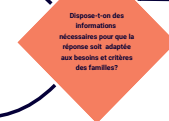


investigation

demande complète avec données de portrait de la personne handicapée et de la situation familiale

OUI

NON



recette de données complémentaires pour valider le profil et cibler la demande

Point d'itération des demandes

★ Normes pour harmoniser l'offre et la demande

Assure la responsabilité des recherches auprès de la communauté, enquête proactive pour trouver un lien sur le long terme



Système de documentation des nouveaux besoins, de l'évolution des offres des ressources et des améliorations à prioriser pour la communauté



NON

Rencontre d'essai

OUI

Planification et organisation d'une rencontre de préparation au répit (visite des lieux, première rencontre de familiarisation)

mise en relation

Suivi et validation de l'expérience de répit

démarches logistiques

EXPERIENCE DE REPIT

Processus de rétroaction et évaluation de la satisfaction parents et ressources

